

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg

RECUEIL DE LEGISLATION

A — N° 18

2 février 2011

Sommaire

**9^e PROGRAMME DE CONSTRUCTION
D'ENSEMBLES DE LOGEMENTS SUBVENTIONNÉS**

Règlement grand-ducal du 22 janvier 2011 modifiant et complétant le 9^e programme de construction d'ensembles de logements subventionnés ainsi que les participations de l'Etat..... page **136**

Règlement grand-ducal du 22 janvier 2011 modifiant et complétant le 9^e programme de construction d'ensembles de logements subventionnés ainsi que les participations de l'Etat.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi modifiée du 25 février 1979 concernant l'aide au logement, et notamment ses chapitres 3, 4, 5 et 6;

Vu le règlement grand-ducal du 24 mars 2010 arrêtant le 9^e programme de construction d'ensembles de logements subventionnés ainsi que les participations de l'Etat;

Vu la fiche financière;

Vu l'article 2 (1) de la loi modifiée du 12 juillet 1996 portant réforme du Conseil d'Etat et considérant qu'il y a urgence;

Sur rapport de Notre Ministre du Logement et de Notre Ministre des Finances, et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1^{er}. Le règlement grand-ducal du 24 mars 2010 arrêtant le 9^e programme de construction d'ensembles de logements subventionnés ainsi que les participations de l'Etat est modifié et complété comme suit:

2. Projets de construction d'ensembles
2.1 Projets à réaliser par les communes

N°	Promoteur Ville/Commune	Localité d'implantation du projet	Lieu-dit	Construction de logements destinés à la		Amén. places à bâtir	Montant maximum de la participation étatique
				Vente	Location		
86	Boulaide	Surré			3		75% du coût des logements locatifs
87	Differdange	Differdange	rue de la Métallurgie		2		75% du coût des logements locatifs
88	Eil	Roodt	Presbythère		3		75% du coût des logements locatifs
89	Esch-sur-Alzette	Esch-sur-Alzette	rue du Viaduc		p.m.		
90	Eschweiler	Eschweiler	Duerfstrooss		3		75% du coût des logements locatifs
91	Grevenmacher	Grevenmacher	rue du Centenaire		3		75% du coût des logements locatifs
92	Hosingen	Untereisenbach		9	1		50% des frais d'études et d'infrastructure
							100% des frais de préfinancement pendant 24 mois
93	Lac de la Haute Sûre	Nothum	Auf den Pullen	19	3		75% du coût des logements locatifs
							50% du coût d'acquisition des terrains cédés par emphytéose
94	Mondercange	rue de Reckange	rue du Centenaire		34		50% des frais d'études et d'infrastructure
							100% des frais de préfinancement pendant 24 mois
							75% du coût des logements locatifs
							100% du coût des logements pour étudiants 75% du coût des logements locatifs

N°	Promoteur Ville/Commune	Localité d'implantation du projet	Lieu-dit	Construction de logements destinés à la		Amén. places à bâtir	Montant maximum de la participation étatique
				Vente	Location		
95	Sanem	Belval	12,24,32 - rte d'Esch		12		50% des frais d'études et d'infrastructure 100% des frais de préfinancement pendant 24 mois 75% du coût des logements locatifs 50% du coût d'acquisition des terrains cédés par emphytéose
96	Sanem	Belval	Geessewee Ouest	p.m.	p.m.		50% des frais d'études et d'infrastructure 100% des frais de préfinancement pendant 24 mois 75% du coût des logements locatifs 50% du coût d'acquisition des terrains cédés par emphytéose
97	Sanem	Belval	Lotissement Wënschel Phase I	15	3		* 50% des frais d'études et d'infrastructure 100% des frais de préfinancement pendant 24 mois 75% du coût des logements locatifs 50% du coût d'acquisition des terrains cédés par emphytéose
98	Sanem	Belval	Lotissement Wënschel Phase II	10	2		* 50% des frais d'études et d'infrastructure 100% des frais de préfinancement pendant 24 mois 75% du coût des logements locatifs 50% du coût d'acquisition des terrains cédés par emphytéose
99	Sanem	Ehlerange	rue de Mondercange	p.m.	p.m.		50% des frais d'études et d'infrastructure 100% des frais de préfinancement pendant 24 mois 75% du coût des logements locatifs 50% du coût d'acquisition des terrains cédés par emphytéose
100	Sanem	Belval	Geessewee Est	p.m.	p.m.		50% des frais d'études et d'infrastructure 100% des frais de préfinancement pendant 24 mois 75% du coût des logements locatifs 50% du coût d'acquisition des terrains cédés par emphytéose

N°	Promoteur Ville/Commune	Localité d'implantation du projet	Lieu-dit	Construction de logements destinés à la		Amén. places à bâtir	Montant maximum de la participation étatique
				Vente	Location		
101	Weiswampach	Binsfeld		p.m.	p.m.		50% des frais d'études et d'infrastructure 100% des frais de préfinancement pendant 24 mois 75% du coût des logements locatifs 50% du coût d'acquisition des terrains cédés par emphytéose
TOTAL				53	69		

2.2 Projets à réaliser par la Société Nationale des Habitations à Bon Marché

N°	Localité d'implantation du projet	Lieu-dit	Construction de		Montant maximum de la participation étatique
			Vente	Location	
29	Luxembourg	Kirchberg	126	14	* 50% des frais d'acquisition des terrains (à titre d'avance sur les 50% des frais d'études et d'infrastructure ou à conserver) 50% des frais d'études et d'infrastructure 100% des frais de préfinancement pendant 24 mois 70% du coût des logements locatifs
30	Luxembourg	rue des Lilas	23	3	* 50% des frais d'acquisition des terrains (à titre d'avance sur les 50% des frais d'études et d'infrastructure ou à conserver) 50% des frais d'études et d'infrastructure 100% des frais de préfinancement pendant 24 mois 70% du coût des logements locatifs
31	Mamer	rue Sigefroi	10	2	* 50% des frais d'acquisition des terrains (à titre d'avance sur les 50% des frais d'études et d'infrastructure ou à conserver) 50% des frais d'études et d'infrastructure 100% des frais de préfinancement pendant 24 mois 70% du coût des logements locatifs
32	Schuttrange	Am Leyenbiérg	20	4	* 50% des frais d'acquisition des terrains (à titre d'avance sur les 50% des frais d'études et d'infrastructure ou à conserver) 50% des frais d'études et d'infrastructure 100% des frais de préfinancement pendant 24 mois 70% du coût des logements locatifs
TOTAL			179	23	

2.3 Projets à réaliser par le Fonds pour le développement du logement et de l'habitat

N°	Commune	Localité d'implantation du projet	Construction de logements destinés à la		Montant maximum de la participation étatique
			Vente	Location	
2	Bascharage	10, rue de la Résistance		16	70% du cout des logements locatifs
16	Differdange / Oberkorn	Place Jehan Steichen	24	3	50% des frais d'acquisition des terrains cédés par emphytéose 50% des frais d'études et d'infrastructure 100% des frais de préfinancement pendant 24 mois 70% du coût des logements locatifs
35	Esch/Alzette	rue de l'Ecole Phase II		8	70% du coût des logements locatifs
69	Lux-Cents	Carmel - Lot V		12	70% du coût des logements locatifs
122	Diekirch	63, avenue de la Gare		1	70% du coût des logements locatifs
123	Diekirch/ Bollendorf Pont	4-5, rte de Diekirch		2	70% du coût des logements locatifs
124	Differdange	185, avenue de la Liberté	p.m.	p.m.	50% des frais d'acquisition des terrains cédés par emphytéose 50% des frais d'études et d'infrastructure 100% des frais de préfinancement pendant 24 mois 70% du coût des logements locatifs
125	Differdange	rue C.M Spoo		1	70% du coût des logements locatifs
126	Esch-sur-Sûre	13-14, rue de l'Eglise		8	70% du coût des logements locatifs
127	Feulen/Niederfeulen	route d'Arlon	p.m.	p.m.	50% des frais d'acquisition des terrains cédés par emphytéose 50% des frais d'études et d'infrastructure 100% des frais de préfinancement pendant 24 mois 70% du coût des logements locatifs
128	Frisange/Aspelt	Ancien presbytère		2	70% du coût des logements locatifs
129	Linger	rue de la Libération	p.m.	p.m.	50% des frais d'acquisition des terrains cédés par emphytéose 50% des frais d'études et d'infrastructure 100% des frais de préfinancement pendant 24 mois 70% du coût des logements locatifs

N°	Commune	Localité d'implantation du projet	Construction de logements destinés à la		Montant maximum de la participation étatique
			Vente	Location	
130	Luxembourg-Gare	78, rue de Strasbourg		5	70% du coût des logements locatifs
131	Luxembourg-Cents	Carmel Lot VI - rue de Trèves	22	3	* 50% des frais d'acquisition des terrains cédés par emphytéose 50% des frais d'études et d'infrastructure 100% des frais de préfinancement pendant 24 mois 70% du coût des logements locatifs
132	Mamer	Beim Bambesch - rte de Holzem	p.m.	p.m.	50% des frais d'acquisition des terrains cédés par emphytéose 50% des frais d'études et d'infrastructure 100% des frais de préfinancement pendant 24 mois 70% du coût des logements locatifs
133	Neuhausen	Ancienne école		5	70% du coût des logements locatifs
134	Schieren	rue de l'Abattoir		1	70% du coût des logements locatifs
135	Schieren	route de Luxembourg	p.m.	p.m.	50% des frais d'acquisition des terrains cédés par emphytéose 50% des frais d'études et d'infrastructure 100% des frais de préfinancement pendant 24 mois 70% du coût des logements locatifs
136	Pétange/Rodange	15, rte de Longwy		1	70% du coût des logements locatifs
137	Septfontaines/Greisch	4, rue de l'Eglise	p.m.	p.m.	50% des frais d'acquisition des terrains cédés par emphytéose 50% des frais d'études et d'infrastructure 100% des frais de préfinancement pendant 24 mois 70% du coût des logements locatifs
138	Useldange	15, rue de la Gare		1	70% du coût des logements locatifs
139	Waldbredimus	34, rue de Remich		1	70% du coût des logements locatifs
140	Weiswampach	lotissement	p.m.	p.m.	50% des frais d'acquisition des terrains cédés par emphytéose 50% des frais d'études et d'infrastructure 100% des frais de préfinancement pendant 24 mois 70% du coût des logements locatifs

N°	Localité d'implantation du projet	Lieu-dit	Construction de		Montant maximum de la participation étatique
			Vente	Location	
141	Wellenstein	rue Ste-Anne	p.m.	p.m.	50% des frais d'acquisition des terrains cédés par emphytéose 50% des frais d'études et d'infrastructure 100% des frais de préfinancement pendant 24 mois 70% du coût des logements locatifs
TOTAL			46	70	

2.4 Projets à réaliser par d'autres promoteurs

N°	Promoteur	Localité d'implantation du projet	Lieu-dit	Nombre de logements	Montant maximum de la participation étatique
16	Eglise orthodoxe hellénique	Wecker-la-Tour	rue du Schlammestée	3	75% du coût des logements locatifs
TOTAL					3

2.5 Projets à réaliser par les associations sans but lucratif et les fondations

N°	Promoteur	Localité d'implantation du projet		Logements destinés à la location	Montant maximum de la participation étatique
11	Caritas	Pétange	rue Aloyse Kayser	3	75% du coût des logements locatifs
12	Comité National de Défense sociale	Helmange	route de Luxembourg	12	75% du coût des logements locatifs
13	Comité National de Défense sociale	Weiswampach		3	75% du coût des logements locatifs
14	Stëmm vun der Strooss			2	75% du coût des logements locatifs
15	Syndicat d'intérêts locaux Pfaffenthal		rue Mohrfels	4	75% du coût des logements locatifs
TOTAL				24	

Art. 2. Les projets non mentionnés aux tableaux prévus à l'article 1^{er} du présent règlement grand-ducal ainsi que les participations de l'Etat y relatives restent inchangés tout comme les articles 2 à 8 du règlement grand-ducal du 24 mars 2010 arrêtant le 9^e programme de construction d'ensembles de logements subventionnés ainsi que les participations de l'Etat.

Art. 3. Notre Ministre du Logement et Notre Ministre des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent règlement.

Le Ministre du Logement,
Marco Schank

Château de Berg, le 22 janvier 2011.
Henri

Le Ministre des Finances,
Luc Frieden
